



COMPTE-RENDU

Introduction

La séance s'est déroulée dans les locaux de l'ASFAD au 146 A, rue de Lorient.

Valérie Binard, élue municipale déléguée au quartier 3, a introduit à 18h15 en présentant l'ordre du jour :

- Présentation de la stratégie numérique responsable de la Ville de Rennes
- Présentation du Plan de Prévention du Bruit de la Métropole
- L'association "Cité & médiation"
- Les contours du budget participatif saison 6
- Point d'étape sur les groupes de travail du conseil de quartier
- Dotation quartier : projet STROLL

La stratégie numérique responsable de la Ville de Rennes

La présentation de la stratégie numérique responsable de la Ville de Rennes a été assurée par Norbert Friant, chef du service numérique, qui rappelle que son objectif vise à garantir :

- Un modèle démocratique et collaboratif qui donne la parole aux habitants et qui associe aussi les acteurs du territoire (privés, universitaires, associatifs, ...) à prendre part aux choix et aux actions que la métropole souhaite engager.
- Un modèle dans lequel la collectivité, avec les acteurs du territoire et les citoyens, assume son rôle de régulation et veille au risque de déséquilibre entre "solutionnisme technologique" et intérêt général.
- Un modèle éthique qui assure bienveillance, égalité, et autonomie de choix. Pour cela, il est nécessaire de posséder des instances de surveillance avec des indices objectifs en complète transparence.
- Un modèle où la sécurité numérique est constitutive du cadre de confiance que la collectivité propose aux citoyens, communes et acteurs métropolitain ; un cadre de confiance dans lequel chacun peut agir et à qui l'on a donné les éléments de compréhension.



POUR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

- 1** UNE RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE
- 2** UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE
- 3** UNE RESPONSABILITÉ DÉMOCRATIQUE ET ÉTHIQUE
- 4** UNE RESPONSABILITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET D'USAGE
- 5** UNE RESPONSABILITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL
- 6** UNE RESPONSABILITÉ DE QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Pour télécharger le document : <https://fr.calameo.com/read/0054162341918d7d546e8>

 2022 

Norbert Friant a pu répondre aux questions des habitants présents et apporter des précisions :

Questions	Réponses
Comment s'organise la couverture de la fibre en milieu rural?	Sur le périmètre de Rennes Métropole, il a été négocié une répartition entre les deux opérateurs que sont Orange et SFR. Orange couvre le secteur nord et SFR le secteur sud
Comment rapprocher les Datacenters des usagers ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les FabLab: ateliers de fabrication de pièces, de réparations, de mise à disposition de compétences. (ex: l'association Bug) ▪ Les espaces "multimédia": aide à l'usage courant de l'informatique et des logiciels (ex: Maison de quartier de la Touche)
Quels usages alternatifs à Google ? Le recours à Mégalis par certains services publics est interrogé.	Rennes Métropole organise des animations "fresques numériques" sur le même principe que la fresque du Climat, sensibilise à la durée de vie des équipements, aux réflexes à mettre en place lors des achats de matériels
Comment accéder par internet au conseils municipaux et au calendrier des séances ?	Les informations sont disponibles sur ce lien: https://metropole.rennes.fr/le-conseil-municipal

Deux évènements en lien sont annoncés lors du conseil de quartier :

- La Fabrique ! les 24 et 25 septembre sur l'Esplanade Charles de Gaulle ;
- La conférence gesticulée sur l'écologie et le numérique le 10 octobre à la Maison des Associations



Le plan de prévention du bruit

Conformément à la réglementation européenne, Rennes Métropole s'est dotée d'un plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) qui a été adopté pour la période 2022-2026. Ce plan définit les mesures de réduction de l'exposition au bruit des habitants, en particulier le long des axes routiers gérés par Rennes Métropole. Roland Gicquel, chargé de mission au sein du service "transition énergétique et écologique" présente aux habitants du conseil de quartier les grands axes du PPBE (cf. diaporama de présentation en pièce-jointe)

Questions	Réponses
Les bruits des chantiers et des travaux sur Rennes sont-ils intégrés au PPBE ?	Non, les bruits pris en compte sont les bruits réguliers et permanents comme le trafic routier, trafic des avions, etc.
Comment est prise en compte l'isolation au bruit dans les constructions neuves ? Par exemple rue de l'Alma	Cela fait partie du code de la construction. Par ailleurs, les voies de circulation sont classées par rapport au bruit et les promoteurs en sont informés. Concernant les plaintes, il y a plus de plaintes d'habitants logeant en pavillon qu'en collectif.

Les bruits liés aux sirènes (police, gendarmerie, ambulances) et aux alarmes sont importantes. Qu'est-il fait ?	Ce domaine est de la compétence de l'État. Le service de la métropole transmet donc ces demandes à l'État. De même, les véhicules de santé sont soumis à des règles d'usage (sirène obligatoire)
Comment prendre en compte le phénomène des vents dominants qui accentue le ressenti par rapport aux bruits ?	Ce n'est en effet pas pris en compte. Il faudrait mettre en place de nouveaux indicateurs.
Le plan est une image à un instant T, comment évolue-t-il ?	Il y a une obligation d'évaluation et d'actualisation du PPBE tous les 5 ans. Cependant, il va se "nourrir" en continu des études et travaux, en particulier de ceux de la Direction de la Voirie.
Est-ce qu'il va y avoir une évaluation de l'impact de l'ouverture de la ligne b sur la diminution du trafic et donc du bruit ?	Oui, en effet. Il en est de même sur l'impact de la mise en place de la Zone de Trafic Limité en centre-ville après le départ des bus.
Les analyses sur des moyennes cachent souvent les points les plus critiques. Comment y remédier ?	Les travaux du service portent aussi sur les points critiques. L'analyse des moyennes permet une 1ère approche et des comparaisons. Il y a aussi un travail avec les autres intercommunalités autour de Rennes Métropole afin d'articuler les analyses et les actions.

"Cité et médiation"

Marjorie Poënces, coordinatrice des bénévoles, présente l'association "Cité & Médiation" créée en 2008 et qui intervient dans le développement et l'animation de la médiation conventionnelle de voisinage sur Rennes et sa métropole. Son objectif est donc la promotion du bien vivre ensemble à travers la régulation des conflits de voisinage.

Elle accompagne des situations de conflit identifié pour lequel les parties concernées (individus ou groupes) acceptent d'être accompagnées par un tiers médiateur pour la résolution de ce conflit.

Ce processus aide au rétablissement du dialogue, à la restauration des liens et à l'élaboration de solutions satisfaisantes pour tous. Il s'agit de responsabiliser les citoyens en les aidant à clarifier et à dépasser ce qui fait conflit, pour un apaisement plus durable des relations.

Questions	Réponses
Qui peut solliciter l'association ?	Les particuliers, les bailleurs HLM, les syndicats et même la police
Quel est le nombre de médiateurs ?	Il y a 20 médiateurs qui interviennent toujours en binôme
Comment est évaluée l'efficacité de l'intervention ?	C'est un sujet difficile car toutes les interventions n'arrivent pas à la résolution du problème initial soulevé. L'association regarde l'augmentation du bien-être des personnes impliquées, l'augmentation de leur capacité d'écoute, des effets relationnels inter-individus ou plus au niveau collectif.

Les documents présentés lors de la séance sont annexés en pièce-jointe du compte-rendu de séance.

Les contours du bilan participatif saison 6

L'équipe d'animation présente les axes principaux de la saison 6 du budget participatif (cf. *diaporama en pièce-jointe*). Un comité de suivi du budget participatif sera créé afin de suivre les différentes étapes et les conseils de quartier y seront représentés.

La Saison 6 débutera le 1er octobre par une phase de dépôt d'idées, un temps de co-construction de 4 mois suivra afin de croiser les idées, permettre aux porteurs de projets de se rencontrer et de proposer des projets plus collectifs et aboutis à l'instruction par les services. Le vote se déroulera sur l'ensemble du mois de mai

2023. À l'issue du vote, les projets lauréats seront réalisés par les services en lien avec les porteurs de projets lauréats.

Les groupes projets

L'équipe d'animation rappelle les groupes projets mis en place par le conseil de quartier :

- Projet "Mieux vivre ensemble" par Romain Conesa et Sébastien Leguérinel
- Projet de référencer les acteurs associatifs du quartier par Romain Conesa
- Le secteur de Marbeuf par Claire marie Bomard
- L'installation de mobilier urbain, rue Léon Ricottier, par Paola Caldarella
- La mobilité par Jean-Luc Pérard

Les habitants sont invités à contacter l'équipe d'animation pour intégrer l'un des groupes projets ou pour toutes questions: animationcq3@gmail.com

Par ailleurs, l'équipe d'animation a prévu d'organiser des ateliers avec les habitants volontaires pour échanger sur les projets et proposer des idées pour développer le quartier. Ces ateliers seront organisés dans les locaux de la Direction des Quartiers Ouest (DQO) le jeudi 20 octobre dès 18h00.

La DQO se situe à la sortie de métro "Cleunay" au 39, rue Jules Lallemand.

La dotation quartier : le projet STROLL

Sébastien Leguérinel, à l'origine du projet STROLL, présente aux membres du conseil de quartier la philosophie du projet et les contours de la 1^{ère} édition qui se déroulera au parc Saint-Cyr le 8 octobre. L'association, créée en mai 2022, sollicite la dotation quartier à hauteur de 1000€.

Suite à un diagnostic de territoire, de nombreux acteurs du quartier ont souhaité mettre en place un projet d'utilité sociale au plus près des habitants. Ainsi est né le projet du village éphémère "Stroll".

L'association a décidé de mettre l'accent sur une démarche inclusive et participative des visiteurs. D'une part, elle installera divers ateliers dont un parcours itinérant en fauteuil roulant manuel, un stand où les habitants pourront se nourrir dans le noir, un parcours d'obstacles, des jeux géants, de la pratique artistique, de la relaxation, etc...

D'autre part, un spectacle sur scène sera au programme (musique, théâtre) pour sensibiliser et favoriser la visibilité des publics en difficulté. Toutes ces animations initiées par les acteurs de Stroll seront accessibles pour tous et seront exclusivement en extérieur.

.....

**La prochaine séance du conseil de quartier est programmée au
Mercredi 30 novembre à 18h00**

.....

La Direction de Quartiers Ouest (DQO) a créé un profil Instagram pour valoriser les activités du quartier mais également pour informer le public des événements à venir. Vous pouvez vous abonner au compte et transmettre vos affiches et flyers si vous souhaitez que la DQO assure la promotion de votre événement via le compte Instagram : "Rennes Quartiers Ouest"
